



Centre de conservation
de la faune et de la
nature



Service des forêts, de la faune et de la nature
www.dse.vd.ch/forets/faune/chasse.htm
Tél. 021 557 86 30 – Fax 021 557 86 50
info.faunenature@vd.ch

Conservation de la faune

Chemin du Marquisat 1
1025 St-Sulpice

Formulaire d'inscription pour l'obtention d'un PERMIS TEMPORAIRE DE CHASSER PERMIS J

Valable le _____

PRIX DU PERMIS : fr. 50.-- pour la saison 2007 – 2008

TYPE DE CHASSE (Prière de cocher le type de chasse souhaité)

- | | | | |
|------------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| A. Générale | <input type="checkbox"/> | G. Sur le lac Léman | <input type="checkbox"/> |
| D. Restreinte des mammifères | <input type="checkbox"/> | H. Sur le Lac de Neuchâtel | <input type="checkbox"/> |
| E. Restreinte des oiseaux | <input type="checkbox"/> | I. Sur le Lac de Morat | <input type="checkbox"/> |

ACCOMPAGNANT

Nom : Prénom :

Adresse :

NP : Localité :

N° de permis de chasse vaudois :

INVITE¹

Nom : Prénom :

Adresse :

NP : Localité :

Je, soussigné(e), certifie ne pas être frappé(e) d'une interdiction de chasser en vertu d'une décision prise par une autorité judiciaire ou administrative.

Date : Signature :

¹ Veuillez joindre à la présente demande une copie des pièces suivantes (art, 23 du Règlement du 7 juillet 2004 d'exécution de la loi du 28 février 1989 sur la faune) :

- la preuve écrite que vous vous êtes acquitté de vos impôts;
- la preuve écrite que vous n'êtes pas en faillite, ni sous le coup d'un acte de défaut de biens;
- la preuve écrite du paiement de l'impôt pour chaque chien utilisé à la chasse, pour autant qu'une taxe existe dans votre canton
- une copie de votre police d'assurance responsabilité civile (RC) en matière de chasse;
- une copie de votre permis de chasse;
- une pièce de légitimation.